

Prorogation de la période de souscription

Banque Internationale Arabe de Tunisie- BIAT-

Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT-informe le public qu'elle a décidé de proroger, au 16/06/2017 inclus, la période de souscription à l'«Emprunt Subordonné BIAT 2017-1 » émis sans recours à l'appel public à l'épargne (objet de la notice publiée au Bulletin Officiel du CMF n°5315 du 14/03/2017), qui a été initialement prévue du 15/03/2017 au 14/04/2017 inclus et ce, pour permettre à ses partenaires investisseurs de participer à ladite opération.